

entrées libres

RENCONTRE

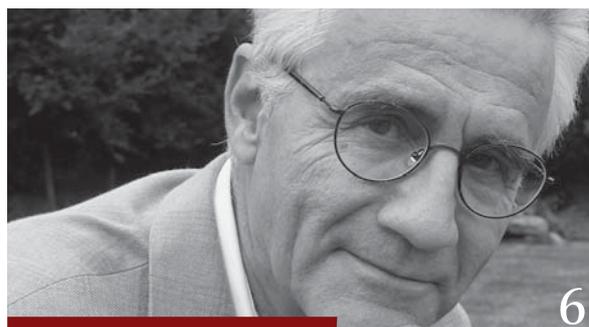
André
COMTE-SPONVILLE

Un système
de remédiation
innovant

DOSSIER

Évaluation : donner du sens

ÉDITO	3
• L'hypothèse du tronc commun	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	4
• Du nouveau pour les directeurs et directrices !	
• In memoriam : Paul WYNANTS	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	6
• André COMTE-SPONVILLE	
Choc des civilisations ou civilisation mondiale ?	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	8
• Un système de remédiation innovant	
• L'alimentation au cœur du plan de pilotage	
MAIS ENCORE...	10
• La soupe serait-elle dangereuse ?	
DOSSIER	
• Évaluation : donner du sens	
DE BRIQUES... ET PAS DE BROC !	11
• Bois, paille et terre, trio gagnant !	
AVIS DE RECHERCHE	12
• La note scolaire	
ou pourquoi ne fait-on pas autrement ?	
ENTRÉES LIVRES	14
• 180° éditions ■ Concours	
• Éloge de la célébration	
• L'apprentissage des émotions	
• Nom de code : Nadine	
• Entre philosophie et littérature	
• Les plus belles abbayes de Wallonie	
SERVICE COMPRIS	16
• Pastorale scolaire : troisième !	
• Mettez un Coach Climat dans votre moteur !	
• Enquête relative aux professionnels du soutien dans le domaine de l'éducation	
• Colloque « L'École catholique et les défis de l'interculturel et de l'interreligieux »	
• Interconvictionnel : « Harmony week »	
OUTIL	18
• Le journal de classe,	
un compagnon scolaire en évolution	
HUME(O)UR	20
• Sobriété ?	



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

André COMTE-SPONVILLE
Choc des civilisations ou civilisation mondiale ?



ENTREZ, C'EST OUVERT !

Un système de remédiation innovant



DOSSIER

Evaluation : donner du sens

entrées libres

Janvier 2019 / N°135 / 14^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements
Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique
PAF!

Mise en page et illustrations
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction
Charline CARIAUX
Frédéric COCHÉ
Vinciane DE KEYSER
Alain DESMONS
Hélène GENEVROIS
Brigitte GERARD

Fabrice GLOGOWSKI
Gengoux GOMEZ
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Elise PELTIER
Guy SELDERSLAGH
Claire SWANET
Stéphane VANOIRBECK

Publicité
02 256 70 30

Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

entrées libres est imprimé sur papier FSC®.

Édito

L'hypothèse du tronc commun



“ Les travaux de conception et d’élaboration d’un futur « tronc commun » se poursuivent sans relâche. De nombreux groupes de travail tentent notamment de mettre au point les référentiels de compétences chargés de formuler les attentes minimales pour tous les élèves, exprimées pour chaque année d’enseignement en termes de savoirs, de savoir-faire et de compétences.

Le rythme de travail est soutenu, mais la tâche se révèle complexe et difficile au point que, à l’heure actuelle, on ne peut pas encore augurer d’un aboutissement favorable de ce chantier à court terme. Comment assurer une vraie continuité entre le fondamental et le secondaire ? Comment assurer une véritable concentration sur l’essentiel et sur la maîtrise des apprentissages de base ? Comment éviter la tentation de la dispersion, mais aussi faire droit aux promesses de nouvelles approches polytechniques et artistiques ? Il s’agira notamment, au-delà de certains arbitrages encore indispensables, d’assurer la relecture du travail par des comités de lecture constitués d’enseignants en fonction, et non seulement d’experts des différentes disciplines, même si ceux-ci ont, par ailleurs, le plus souvent une véritable expérience d’enseignant(e).

Des adaptations législatives font également l’objet d’une intense préparation, sans toutefois avoir déjà été portées à maturité. Des débats restent difficiles sur la manière de concevoir les évaluations certificatives, sur les possibilités de maintien (redoublement), sur le futur « dossier d’accompagnement de l’élève ». Vu l’état actuel des travaux, le SeGEC a exprimé son désaccord avec l’avant-projet de décret qui a été soumis à la négociation des PO, et ce tant que trois conditions ne sont pas remplies :

- un arbitrage satisfaisant des questions encore en suspens ;
- une maturation suffisante des référentiels de compétences afin de s’assurer qu’ils pourront, mieux que les référentiels actuels, conduire chaque élève à mieux maîtriser les compétences de base et à développer au maximum ses propres capacités ;
- la mise en œuvre intégrale de la réforme de la gouvernance, avec le suivi des résultats qu’elle suppose, en vue de « crédibiliser » la réforme pédagogique du tronc commun.

Bonne année à toutes et tous ! ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

15 janvier 2019

Du nouveau pour les directeurs et directrices !

Stéphane VANOIRBECK

L'Avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence prévoyait une révision du statut des directeurs. L'idée de départ : permettre aux Pouvoirs organisateurs de recruter leurs directeurs sur base d'un profil de fonction préalablement rédigé, et plus exclusivement sur base des conditions administratives. De façon générale, l'intuition était de professionnaliser davantage le processus de sélection des directeurs. On est à présent passé du stade de l'intention aux actes, puisque la réforme devrait entrer en vigueur l'année scolaire prochaine. **entrées libres** vous (ré)explique tout !

Juste avant l'été, le gouvernement de la FWB avait déposé un projet de texte, avec la volonté d'aboutir avant les vacances parlementaires. Le SeGEC a demandé et obtenu de pouvoir disposer du temps nécessaire pour consulter ses instances, ainsi que les associations de directeurs, dans de bonnes conditions. Cette consultation a débouché sur la tenue d'un Conseil d'administration extraordinaire en octobre dernier, en présence de représentants de directeurs de l'enseignement fondamental, secondaire et de promotion sociale.

L'rapport de chacun (directions et CoDiECS¹) a permis d'élaborer la position des négociateurs du SeGEC et d'obtenir ainsi du gouvernement la plupart des modifications souhaitées. Ce projet de décret, négocié avec les représentants des Pouvoirs organisateurs subventionnés et les organisations syndicales, a été approuvé en deuxième lecture par le gouvernement fin décembre. Il est actuellement soumis à l'avis du Conseil d'État et devra ensuite être voté au Parlement, pour une entrée en vigueur « pour l'année scolaire 2019-2020 ». Celle-ci aura un impact sur les recrutements, dans les fonctions de promotion (direction et chef de travaux) et de sélection (directeur-adjoint, chef d'atelier, secrétaire de direction, économiste, coordinateur CEFA), qui auront lieu d'ici le 1^{er} septembre 2019.

Nouveautés

La réforme amène une série de modifications dans le recrutement des directions. En voici les principales :

- **les paliers sont supprimés.** Pour accéder désormais à la fonction, il faut à minima être porteur d'un titre du niveau supérieur

du 1^{er} degré et d'un titre pédagogique, compter une ancienneté de 3 ans dans l'enseignement², et avoir répondu à l'appel à candidature ;

- l'obligation de la formation initiale préalable au recrutement est supprimée, mais la formation est portée à 180 heures, dont 30 heures dans le cadre d'un accompagnement à l'insertion professionnelle ;

- la validité des attestations est portée à 6 ans à dater de la délivrance de la dernière attestation, et cette validité est prolongée des périodes où le membre du personnel a exercé la fonction de direction.

Par ailleurs, et pour répondre au souhait de « professionnalisation du recrutement », une commission de sélection, comportant au moins une personne extérieure au PO et disposant de compétences en matière de recrutement et de ressources humaines, devra être mise en place au moment du recrutement.

Enfin, le gouvernement s'est engagé à travailler sur une tension barémique suffisante entre les différentes fonctions de promotion,

de sélection et de recrutement, au moment de la négociation à venir sur le barème des futurs enseignants formés en 4 ans.

Soutien

Le Service juridique du SeGEC a mis à la disposition des PO et des directions une note complète, notamment en ce qui concerne les mesures relatives aux fonctions de sélection et les mesures transitoires. Les différents services du SeGEC ne manqueront par ailleurs pas de tenir les écoles au courant de l'évolution de ce dossier.

Le meilleur conseil que l'on puisse cependant donner aux Pouvoirs organisateurs qui devraient recruter une nouvelle direction en vue de la rentrée 2019 est... d'attendre ! D'une part, le texte dans sa version définitive n'est pas encore disponible. D'autre part, les services d'accompagnement au recrutement mis en place par le SeGEC et les CoDiECS travaillent activement à la préparation de cet accompagnement. ■

1. Comités diocésains de l'enseignement catholique

2. À défaut de candidat, le PO peut relancer un appel sans cette condition.



Photo : Laurent NICKS

In memoriam Paul WYNANTS

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, le 27 décembre dernier, le décès accidentel de **Paul WYNANTS** (64 ans). Professeur d'histoire, doyen de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion à l'Université de Namur, président du Conseil d'administration de l'ACIS (Association chrétienne des institutions sociales et de santé), on lui doit, avec Jan DE MAEYER, l'écriture d'une histoire de l'enseignement catholique en Belgique¹.

Enseignant passionné, Paul WYNANTS définissait avant tout son métier comme un engagement² : « *Il faut d'abord s'engager dans son métier, croire à ce que l'on fait et être prêt à consacrer assez de temps aux tâches pédagogiques. Dans cette activité d'enseignement, il faut de la clarté, surtout quand on enseigne dans les premières années d'études. Il faut avoir un esprit structuré pour pouvoir faire passer son message, il faut garder une curiosité intellectuelle de tous les instants, à la fois pour comprendre les jeunes qu'on a en face de soi, et aussi pour être à la hauteur de la situation et mesurer pleinement comment la société est en train de se transformer.* »

Histoire inédite

Éclairer passionné du passé, mais aussi analyste clairvoyant de l'époque actuelle, il fut l'une des principales chevilles ouvrières du livre retraçant l'histoire de l'enseignement catholique en Belgique, dont de larges extraits ont été proposés au fil des pages de notre revue *entrées libres*. Voici ce qu'il en disait, il y a quelques années, à l'occasion d'une interview³ :

« *L'idée remonte à 2010. Le SeGEC préparait son Congrès, qui devait avoir lieu deux ans plus tard, et souhaitait faire publier l'histoire de l'enseignement catholique à cette occasion. Il m'a contacté et très vite, il nous a semblé difficile de parler uniquement de l'enseignement catholique francophone, étant entendu que cette histoire était largement commune avec celle des néerlandophones. Nous avons donc pris contact avec le VSKO⁴ et avec nos collègues du KADOC⁵. Cette démarche s'inscrivait, au départ, dans une réflexion que le SeGEC menait*



Photo : Laurent NICKS

sur l'identité de l'enseignement catholique, devenue plus difficile à cerner, dans une société pluraliste et sécularisée. Il y a eu des identités successives de l'enseignement catholique au fil du temps, puis, à un même moment, plusieurs ont coexisté. Il y a, enfin, un socle commun sur lequel d'autres viennent se greffer. Ces identités sont liées, par exemple, au passé d'une congrégation religieuse ou à l'histoire d'un établissement. Il paraissait donc particulièrement opportun que des historiens, des sociologues et des pédagogues s'engagent dans la recherche avec un regard extérieur.

Nous souhaitons n'avoir qu'un seul groupe d'auteurs bilingues et observer un équilibre entre les deux communautés. Nous avons choisi les auteurs en fonction de leurs

travaux antérieurs et de leurs compétences. (...) Nous avons tenté, autant que faire se peut, de constituer des binômes pour chacune des thématiques, avec un auteur francophone et un auteur néerlandophone. Ils sont soit historiens, sociologues de l'éducation ou pédagogues. Cette pluridisciplinarité n'enlève rien à l'orientation fondamentalement historique de l'entreprise. » ■

1. *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19^e-21^e siècles)*, Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS, éd., Éditions Averbode/Érasme, 2016

2. Cf. interview dans le magazine en ligne *Guido*

3. *entrées libres* n°97, mars 2015, pp. 8-9-10

4. Aujourd'hui Katholiek Onderwijs Vlaanderen

5. Centre de documentation et de recherche pour la religion, la culture et la société de la KULeuven

André COMTE-SPONVILLE

Choc des civilisations ou civilisation mondiale ?

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

C'est en terminale qu'il a découvert la philosophie, « un outil pour être heureux dans la vérité », où il ne cesse de puiser les éléments d'un véritable art de vivre. Normalien, agrégé de Philosophie, enseignant en lycée puis à la Sorbonne, **André COMTE-SPONVILLE** se consacre uniquement, depuis pas mal de temps, à écrire et à donner des conférences. C'est à l'occasion de l'une d'elles¹ qu'il a récemment évoqué le thème des valeurs à l'ère de la mondialisation et de ce que certains appellent, à tort ou à raison, le choc des civilisations. Morceaux choisis².



La mondialisation : je prends !

« La mondialisation fait partie du réel, et le réel est à prendre ou à laisser... Je prends. Ensuite, elle ne dépend pas de nous. Ses vraies causes, ce sont d'abord des phénomènes techniques (la révolution des transports, notamment maritimes), les technologies de l'information et de la communication et un certain nombre de décisions, mais prises par d'autres. C'est le fait que la Russie et les pays de l'Est, la Chine ou l'Inde reviennent dans le marché mondial. De quel droit prétendrions-nous les en exclure ? Pour moi, la mondialisation, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, fait partie des bonnes nouvelles de ce temps pour des raisons morales : l'humanité est une, la planète est une, comment ne pas voir que la mondialisation correspond à l'unicité de la planète et à l'unité souhaitable de l'humanité ? C'est ce qu'on appelle le cosmopolitisme, le sentiment d'être citoyen du monde. Ce n'est pas neuf : Socrate, Montaigne, Montesquieu ou Kant en étaient déjà de fervents partisans. »

Une bonne nouvelle, économiquement parlant

« La pauvreté n'a jamais autant reculé dans le monde, depuis 200 000 ans, que ces quarante dernières années. Quand j'étais enfant, on faisait la quête pour acheter à manger aux petits Chinois et Indiens qui mouraient littéralement de faim. Si on m'avait dit qu'un demi-siècle plus tard, on s'inquièterait de la concurrence que nous

© PUF

font maintenant ces pays, je me serais dit : « C'est une merveilleuse nouvelle pour l'humanité ! » C'est nous qui devons nous adapter au monde, et non l'inverse. C'est difficile, mais que faire d'autre ? On ne va pas demander aux Chinois et aux Indiens de retourner au Moyen-Âge pour nous faire plaisir ! Et les économistes savent que le protectionnisme appauvrit tout le monde. On entend dire : avec le capitalisme, les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Il vaut bien mieux être pauvre en Belgique aujourd'hui qu'il y a 50 ans. En France, le niveau de vie moyen a doublé par rapport aux années 70. Quand j'avais 16 ans, le RSA³ ou la couverture maladie universelle n'existaient pas. Les gens vivaient objectivement beaucoup plus mal, et on a gagné plusieurs années d'espérance de vie. »

Se donner les moyens d'une politique mondiale

« Il y a bien un problème politique avec la mondialisation : les questions économiques, écologiques, sociales auxquelles nous sommes confrontés se posent à l'échelle du monde, alors que nos moyens d'action politiques n'existent, eux, qu'à l'échelle nationale ou, au mieux, continentale. Ce déphasage voue la politique à l'impuissance. La seule façon d'en sortir, puisqu'on ne peut pas renoncer à la mondialisation et revenir au 18^e siècle, c'est de se donner les moyens d'une politique mondiale. Je ne parle pas d'un État mondial, qui ne me paraît ni possible ni souhaitable, mais bien d'une politique à l'échelle du monde, qui suppose des négociations entre États, des rapports de force, des compromis, des traités. Je suis d'avis que nous n'avons pas besoin de moins de mondialisation économique, mais de plus de mondialisation politique et juridique. »

Choc des civilisations ou civilisation mondiale ?

« Selon Samuel HUNTINGTON⁴, après plusieurs décennies, au 20^e siècle, où l'histoire de notre planète s'organisait autour du conflit Est-Ouest, puis dans un rapport Nord-Sud à partir de la chute du mur de Berlin, nous sommes entrés dans un conflit entre civilisations, spécialement arabo-musulmane et judéo-chrétienne. Les attentats du 11 septembre semblent avoir rendu à cette thèse un surcroît de crédibilité.

D'aucuns ont appelé à une sorte de nouvelle croisade, d'autres se sont offusqués de cette idée au nom de l'égalité de toutes les civilisations.

Je n'ai, pour ma part, aucune gêne à dire qu'une civilisation qui affirme une égale dignité de tous les êtres humains, et donc des hommes et des femmes, est supérieure à une civilisation machiste, misogyne, qui prétend enfermer les femmes dans une situation d'infériorité, de soumission, d'oppression ; ou qu'une civilisation démocratique respectant à la fois la souveraineté du peuple et les libertés individuelles est supérieure à une civilisation totalitaire, qui soumet peuples et individus à une loi indiscutable parce que prétendument transcendante. Les successeurs de Ben Laden disent évidemment le contraire, et c'est ce qu'on appelle le relativisme. Il fait partie de la condition humaine. On ne peut comparer la valeur d'une civilisation que du point de vue des valeurs de sa propre civilisation. Nous devons donc assumer la subjectivité de notre point de vue. Raison de plus pour nous pousser à la tolérance plutôt que de ressusciter l'esprit des croisades. »

Uniformité illusoire

« C'est quoi, la civilisation judéo-chrétienne ? L'Inquisition ou les Béatitudes ? La Saint-Barthélemy ou Vatican II ? La traite des Noirs ou Médecins Sans Frontières ? Le Pen ou l'abbé Pierre ? Et la civilisation arabo-musulmane ? C'est l'islam d'Avicenne et Averroès, immenses philosophes, ou celui du mollah Omar et de Boko Haram ? La culture arabo-andalouse, miracle d'intelligence, de raffinement, de tolérance dans une Europe vouée alors à l'obscurantisme, ou l'islam des talibans qui détruisent des statues bouddhistes millénaires ?

L'erreur dans ce domaine, c'est de fantasmer une entité supposée à la fois homogène et immuable. Non seulement les civilisations n'ont jamais été cette entité, mais du fait même de la mondialisation, elles le seront de moins en moins. Ce à quoi nous sommes confrontés d'essentiel, ce n'est pas un conflit des civilisations, mais un conflit entre la civilisation mondiale en train de se répandre difficilement à l'échelle de la planète (laïque, démocratique, respectueuse des Droits de l'homme, avec des valeurs convergentes symbolisées par des personnages historiques tels que Gandhi, Martin Luther King, Nelson

Mandela, Taslima Nasreen ou le Dalai-Lama), contre tous ceux qui la refusent parce qu'ils ont le sentiment, à tort ou à raison, qu'elle menace leur pouvoir, leurs privilèges, leurs traditions ou leur marché. »

Quelles valeurs pour le 21^e siècle ?

« Pour moi, il ne s'agit pas d'inventer de nouvelles valeurs, mais plutôt de réinventer une nouvelle fidélité aux valeurs souvent très anciennes que nous avons reçues et que nous avons à charge de transmettre. Ça ne veut pas dire que rien ne change jamais en matière de morale. Il y a trois domaines de crispation, de tension : la morale sexuelle, le statut des femmes, la question religieuse. A-t-on le droit de choisir librement sa sexualité ? Les femmes sont-elles égales aux hommes ? Peut-on changer de religion, ou n'en avoir aucune ? C'est loin d'être évident, dans certains pays. Pour l'essentiel, sur le plan des valeurs, il existe une grande convergence, depuis des siècles aux quatre coins du monde, mais sur les autres plans que je viens de citer, il est important de se battre et de combattre le fanatisme et l'intégrisme.

On se tromperait du tout au tout sur ce que j'entends par « fidélité » si l'on y voyait je ne sais quelle apologie du conservatisme. Le progrès fait partie des valeurs que nous avons reçues et que nous avons à transmettre. Je suis effaré du nombre de gens qui nous expliquent, à longueur d'émissions radio ou télé, que c'était mieux avant ! Non, avant c'était bien pire, à tous les égards : niveau de vie matériel, protection des plus faibles, liberté des femmes, protection des enfants, violence... Contrairement à ce que croient certains, nous vivons l'époque la moins violente que l'humanité ait jamais connue depuis 100 000 ans⁵. Il ne s'agit donc pas de choisir la fidélité contre le progrès, mais au contraire, d'être fidèle à nos idéaux de progrès. La fidélité, c'est le seul antidote socialement disponible à cette maladie d'Alzheimer des civilisations qu'on appelle la barbarie... Du passé, ne faisons pas table rase ! » ■

1. C'est dans le cadre des Grandes Conférences Liégeoises qu'A. COMTE-SPONVILLE s'est exprimé, le 15 novembre dernier - www.gclg.be

2. Les intertitres sont de la rédaction.

3. Revenu de solidarité active

4. Professeur américain de science politique, connu pour son livre *Le Choc des civilisations*, paru en 1996

5. Cf. le livre de Steven PINKER, *La part d'ange en nous*

Un système de remédiation innovant

Brigitte GERARD

Le passage automatique de la 1^{re} à la 2^e secondaire ne va pas toujours de soi et peut poser des difficultés, tant aux élèves qu'aux enseignants. Suite au constat d'un certain décrochage parmi les élèves du 1^{er} degré, le Collège Saint-François d'Assise de Tubize¹ mise depuis l'an dernier sur un nouveau système de remédiation, histoire de remotiver les troupes.



activités, qu'ils travaillent toute l'année pour y arriver ! »

Des résultats encourageants

Et les constats ne se sont pas fait attendre : entre les examens présentés à Pâques et ceux de juin, les résultats des enfants qui sont passés par la remédiation se sont améliorés de 10%. « *Bien sûr, le plus efficace reste sans doute la motivation des élèves à pouvoir participer à une activité plutôt que de passer des examens... Une remédiation de 4h pour balayer la matière d'une année n'est pas suffisante ! Mais les conditions dans lesquelles les enfants passent les examens, plus au calme, avec une plus grande disponibilité de l'enseignant, expliquent aussi l'amélioration des résultats.* »

L'école en est à la seconde phase du projet. Les élèves de 2^e année reçoivent également des questions du type CEID à Noël et à Pâques : « *Sur base des épreuves de Pâques, on désignera à nouveau des tuteurs et des élèves qui iront en remédiation. Enfin, en juin, tout le monde présentera le CEID, bien réel cette fois ! Nous allons pouvoir tirer les premières conclusions de notre dispositif. Au niveau de la dynamique dans les classes, des cours et du confort d'enseignement, cela a déjà changé pas mal de choses, il y a moins de perturbations au niveau comportemental. Cela permet aussi de préparer les élèves au CEID, et c'est valorisant pour les tuteurs. Le système a d'ailleurs tellement bien fonctionné l'année passée qu'on l'a d'ores et déjà étendu aux 1^{res} et 2^e différenciées, dans le cadre de la passation du CEB ! » ■*

1. www.francoisassise.be

« La réflexion est née il y a 3-4 ans suite à un certain mal-être des enseignants du 1^{er} degré, qui se trouvaient en grande difficulté pour gérer ce passage automatique de la 1^{re} à la 2^e », explique **Murielle VIATOUR**, sous-directrice du Collège Saint-François d'Assise. Les élèves ne travaillaient pas beaucoup en 1^{re} année, et les professeurs de 2^e se retrouvaient avec des jeunes en décrochage passif, qui n'avaient pas atteint les compétences minimales... ce qui rendait le CEID quasi inaccessible pour bon nombre d'entre eux. « *Et sur ce décrochage, venaient se greffer des problèmes de comportement ! J'ai dès lors réfléchi à la manière de sortir de cette spirale négative et ai contacté Karin VAN WIELE, coordinatrice pédagogique, avec laquelle nous avons mis en place un système de remédiation, qui a débuté l'an dernier et a donné de bons résultats.* »

Le principe ? Réaliser, dès la première

année, à Noël, à Pâques et en juin, des examens qui prennent la forme d'un CEID, préparé par les professeurs : « *À Pâques, lors des conseils de classe, nous regardons l'ensemble du bulletin de chaque élève. S'il a plus de 60%, il est désigné comme tuteur ; ceux qui ont moins de 60% sont envoyés en remédiation par petits groupes, une semaine avant les examens de juin, à raison de 4h par matinée. Cela concerne les matières du CEID (maths, français, sciences, néerlandais, EDM), et les enfants désignés comme tuteurs donnent ainsi des explications à leurs pairs.* »

Les élèves qui ont été en remédiation doivent ensuite passer des examens dans les matières qui posent problème, tandis que les tuteurs peuvent bénéficier d'activités ludiques de leur choix. « *L'an passé, ils sont allés dans un parc d'attractions ou ont visité une chocolaterie... L'objectif est, bien sûr, que les enfants soient tellement motivés par le fait de ne pas avoir d'examens en juin et de pouvoir participer aux*

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be

L'alimentation au cœur du plan de pilotage

Brigitte GERARD

L'école fondamentale Saint-Michel à Jette¹ a depuis longtemps pris conscience de l'importance d'une alimentation saine pour tous ainsi que du fait de manger ensemble, pour plus de convivialité. À un point tel que l'établissement envisage aujourd'hui d'indiquer cette dimension dans son futur plan de pilotage.

Un ménage sur trois ne prend pas le petit-déjeuner en famille, et quatre sur dix ne mangent pas ensemble le soir. Tels sont deux des constats d'une étude lancée par *ColliShop* et réalisée auprès de 800 parents et 600 enfants belges en octobre dernier, pour déterminer quelles sont leurs attentes en matière de repas en famille. L'explication ? Des parents débordés, un monde qui s'emballle, mais certainement pas un manque de volonté ou d'envie des familles de se retrouver autour d'une bonne table pour manger...

L'école Saint-Michel l'a bien compris et organise régulièrement des petits-déjeuners ou gouters à l'école en invitant de temps en temps les parents, histoire d'amener un peu de convivialité dans une vie bien souvent trop chargée. « *Comme l'alimentation fait partie intégrante du programme des écoles fondamentales, nous abordons de toute façon ces questions en classe*, explique **Laurence MATHEUS**, directrice des 3^e-6^e primaires. *Cela touche d'ailleurs aussi aux valeurs de l'école catholique. Nous formons une vraie famille ! Quand on invite les parents, il s'agit de leur proposer de partager un moment de vie à l'école avec leurs enfants, dans l'espoir qu'ils fassent de même à la maison. Quand j'étais encore institutrice et que je parlais avec mes élèves de la question de l'alimentation, beaucoup ne déjeunaient même pas du tout le matin. Les parents sont alors occupés à autre chose, ils font les cartables... Et bien souvent, le soir, les élèves mangeaient des frites, des pizzas, des spaghettis. J'entendais peu parler de repas complets faits maison. Ce n'est pas forcément une priorité de préparer à manger, mais certains parents essaient d'y faire attention.* »

Une préoccupation des enseignants

À l'école, l'équipe éducative tente en tout cas d'ajouter sa petite pierre à l'édifice.



Photo : Brigitte GERARD

Certains enseignants veillent, par exemple, à ne donner que de l'eau le midi à la place d'une boisson sucrée, et cela fait tache d'huile parmi les collègues... Ils instaurent des collations saines et collectives, avec fruits ou céréales. Et l'école souhaite poursuivre sa réflexion et franchir un pas supplémentaire, en plaçant cette dimension parmi les objectifs de son futur plan de pilotage. Cette question de l'alimentation saine ainsi que celle du bien-être à l'école sont, en effet, revenues fréquemment parmi les objectifs pointés par les enseignants lors des enquêtes réalisées en vue de l'élaboration du miroir personnalisé de l'établissement. « *Nous avons également travaillé ces problématiques lors de journées pédagogiques autour du plan de pilotage. On y a abordé les*

questions de l'alimentation, de l'hygiène, de la santé des enfants... Dans ce cadre, le bien-être à la maison est aussi important, car il a un impact évident sur le travail effectué par l'élève à l'école. »

Il n'est, cependant, bien sûr pas question d'imposer aux parents ce qu'ils doivent faire en matière d'alimentation, mais de les conscientiser petit à petit, en les invitant notamment à venir manger à l'école à certaines occasions. « *On sensibilise les enfants mais aussi les parents, pour qu'il y ait des allers-retours entre les deux. Nous transmettons ce message lors des réunions de parents : ce qui se passe à la maison peut aussi déterminer un parcours scolaire.* » ■

1. www.saintmichel.entiteb2.be

La soupe serait-elle dangereuse ?

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

27/11/2018



Une soupe de légumes préparée pour les enfants de l'école par la maman d'une institutrice : c'est terminé, l'AFSCA l'interdit ! Une absurdité pour la directrice, qui commente : « On ne va pas leur servir de la soupe en boîte ! »

Et vous, qu'en dites-vous ?



Bernard HUBIEN,
Secrétaire général de l'UFAPEC¹

“ Il est déjà arrivé que des parents nous contactent pour nous dire qu'il n'y avait plus de cantine dans l'école de leur(s) enfant(s) en raison des contrôles de l'AFSCA. Une école de Schaerbeek nous a expliqué avoir complètement remis sa cuisine aux normes deux ou trois ans auparavant, et s'être vue malgré tout dans l'obligation de faire de nouveaux aménagements. Elle a finalement jeté le gant, face aux couts que cela représentait !

On sait bien qu'il y a des normes à respecter et que le but est de veiller à la santé des enfants, mais n'y-a-t-il pas parfois un certain excès de zèle ? En arriver à servir des frites – sanitaires inoffensives – plutôt que de la soupe ne semble pas très satisfaisant du point de vue nutritif... C'est même plutôt aberrant !

Les parents souhaitent, pour la plupart, que des cantines soient présentes dans les écoles. Mais de nombreux établissements scolaires ne veulent plus courir le risque de devoir faire face à des contrôles trop exigeants et de se voir imposer des investissements qu'ils ne seraient pas à même de couvrir.

Dans une école fondamentale à encadrement différencié de Bruxelles, les mamans faisaient de la soupe pour midi, à tour de rôle. Elles cuisinaient dans l'école. Cela n'a plus pu se faire en raison d'un contrôle de l'AFSCA, et ce pour quelques degrés de différence avec la température recommandée pour de la soupe. Combien d'entre nous prennent la température de leur soupe chez eux pour savoir s'ils peuvent la consommer ou pas ? Certaines écoles en arrivent à supprimer les célébrations d'anniversaire en classe, pour éviter qu'on puisse leur reprocher de servir des gâteaux ou des tartes confectionnés à la maison. Même si nous comprenons leur choix, il y a un moment où il semble qu'on tombe un peu en absurdité !

On se retrouve devant un cas de figure du même type avec le Programme européen « Lait, fruits et légumes à l'école »². Les charges administratives qui s'y rattachent sont devenues tellement lourdes pour les écoles que la plupart d'entre elles préfèrent renoncer à demander cette aide à laquelle elles ont pourtant droit³. Nous déplorons

que des mesures de contrôle tatillonnes et disproportionnées entraînent la suppression, dans les écoles, d'un apport important, qui fait partie de l'éducation à une alimentation saine. Nous entendons régulièrement des parents nous expliquer qu'ils n'ont pas suffisamment de revenus pour donner à leurs enfants les fruits et légumes recommandés pour leur santé. C'est paradoxal : on confie de plus en plus de missions à l'école, dont celle d'inciter les enfants à manger sainement, et on leur met des bâtons dans les roues plutôt que de les aider à atteindre cet objectif !

Nous sommes favorables depuis toujours à l'allègement de la charge administrative des directions, pour qu'elles puissent jouer leur rôle fondamental de leadership pédagogique et relationnel. Des aides administratives ont été accordées d'un côté, mais on renforce le poids de la charge administrative de l'autre... Ce n'est ni très logique, ni très efficace ! » ■

1. Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique

2. Ce programme vise, grâce à l'aide européenne complétée par la Région wallonne, à fournir et distribuer gratuitement des fruits, des légumes et/ou des produits laitiers aux élèves des écoles maternelles et primaires situées sur le territoire de la Région wallonne.

3. Stéphane VREUX, président du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental catholique, le soulignait récemment dans une « carte blanche » publiée sur le site du journal *Le Soir*, le 6 décembre dernier.

ÉVALUATION

Donner du sens

CONTOURS

L'erreur ? Une occasion d'apprendre

PRATIQUES

Une évaluation continue qui fait ses preuves

CPU : une évaluation remaniée

Responsabilisation et autonomie

FOCUS

Le conseil de classe, levier pour changer la culture d'évaluation ?

Conseil de classe : le regard extérieur du Centre PMS

Le bic est rouge et crisse sur la feuille blanche. Le trait se fait vif et régulier pour former des barres nettes et tranchantes. Le regard sévère braqué sur la copie achève cette impression d'un exercice aux allures sadiques...

L'évaluation serait-elle une opération perverse, purement subjective ? Si vous en êtes persuadé, mieux vaut refermer ce dossier... « La vraie question est celle du sens de l'évaluation » lance Christophe Cavillot, conseiller à la fédération de l'enseignement secondaire catholique. Si celle-ci doit pouvoir mettre en avant tous les endroits où « ça bloque », elle doit aussi montrer ce que l'élève est capable de faire : « trop souvent, l'évaluation se résume à une soustraction » poursuit-il. Frédéric Coché, responsable de la cellule de production pédagogique de l'enseignement fondamental abonde dans le même sens : « les élèves doivent pouvoir prendre confiance en leur capacité d'apprendre ». Bien plus qu'un constat figé et statistique, l'évaluation donne l'opportunité d'apprécier la dynamique de l'élève. Quant à l'enseignant, elle pourra lui fournir des indications quant à l'efficacité de ses pratiques.

Dans les pages qui suivent, nous présentons aussi des expériences de terrain parfois originales comme l'évaluation continue, ou encore un focus sur le conseil de classe et les perspectives qui peuvent s'offrir à lui. Bonne lecture ! ■

L'erreur ? Une occasion d'apprendre

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Un article de presse titrait, il y a quelques années :

« *Évaluer, un plaisir venu des enfers ?* » S'agirait-il donc de se livrer à une opération forcément perverse ou, à tout le moins, teintée d'une subjectivité préjudiciable ?

De quoi parle-t-on exactement, dans un contexte scolaire ? De la valeur d'une réponse, de l'intelligence d'un élève, d'une prédiction quant à son avenir ? Et si c'était plutôt un encouragement à apprendre et à progresser ?

Vu du fondamental

Voici ce qu'en dit Frédéric COCHÉ, responsable du Service de Productions pédagogiques de la FédEFoC¹ :

Quels sont les prescrits en matière d'évaluation ?

Frédéric COCHÉ : Il n'existe pas de prescription stricte d'une ligne de conduite aux écoles venant de la FédEFoC, mais bien une orientation pédagogique en matière d'évaluation formative. Les enseignants pensent souvent qu'ils sont obligés de mettre des points, de faire un bulletin tous les deux mois. Ce n'est pas le cas. La manière d'évaluer, la fréquence, les supports utilisés font partie des méthodes pédagogiques. C'est donc laissé au choix du PO. Cependant, il est important que ce choix soit fait dans le cadre d'une réflexion d'ensemble, en recherchant notamment ce qu'on appelle un alignement pédagogique : une cohérence entre les objectifs visés (le programme, ce qu'on doit enseigner), ce que les élèves apprennent réellement en classe (et comment ils l'apprennent), ce qu'on évalue (et comment on l'évalue). L'idée n'est pas de surprendre les élèves, ni de les piéger : on évalue exactement ce qu'on a exercé en classe, dans des conditions similaires. Une des façons de s'en assurer, c'est de travailler cela en équipe, par exemple en construisant (et/ou en corrigeant) ensemble des évaluations en référence aux programmes, ce qui permet d'objectiver davantage.

Il existe différents types d'évaluation...

FrC : On parle d'évaluation diagnostique, formative, ou encore certificative. La première peut être faite avant même de commencer une leçon, pour savoir où les élèves

en sont, voir comment orienter la leçon et constater d'éventuelles différences d'acquis. Cela va ouvrir à la différenciation. Les enseignants qui la pratiquent nous disent gagner beaucoup en efficacité. Parfois, on découvre que la moitié des élèves maîtrisent déjà l'apprentissage visé, avant même de commencer ! L'évaluation formative, elle, va permettre de savoir, après des activités, leçons, exercices ou ateliers, si les élèves ont compris et assimilé l'apprentissage. C'est important à la fois pour eux et pour l'enseignant, qui pourra reprendre une explication, la compléter, mettre en place une remédiation éventuelle, etc. Le moment de correction est très important. En cas d'erreurs dans une production écrite, par exemple, les élèves, regroupés par deux ou plus, peuvent collaborer, chercher



Photo : Laurence NCKS

ensemble comment corriger et améliorer le texte. On donne ici un tout autre statut à l'erreur, qui n'est plus négative mais devient l'occasion d'apprendre. Quant à l'évaluation certificative, elle sert, à un moment donné, puisqu'on a fixé un socle commun de savoirs et de compétences que les élèves doivent maîtriser, à comparer leurs acquis à ce socle pour voir où ils en sont.

Quelles sont les grandes étapes en matière d'évaluation des apprentissages ?

FrC : Selon les socles de compétences, il existe deux étapes certificatives : en fin de P2 et de P6 (CEB). L'enseignement catholique a cependant jugé utile, sans que ce soit certificatif à proprement parler, de préciser dans ses programmes des attendus aussi en fin de P4, car sinon, élèves et enseignants n'avaient aucuns repères durant quatre années. En lien avec ces attendus de fin de P2 et de P4, nous construisons les évaluations interdiocésaines, en essayant d'avoir un équilibre entre, d'une part, l'évaluation de savoirs et savoir-faire (mémorisation, règles, procédures...) et d'autre part, des mises en situation plus globales où les élèves doivent mobiliser et combiner plusieurs savoirs et savoir-faire (tâches de mise en lien). L'utilisation de ces évaluations est en hausse ces dernières années, et nous recevons des retours très positifs de la part des écoles, c'est encourageant. Sur l'extranet du SeGEC, les enseignants reçoivent les résultats pour leur classe, les directeurs pour leur école, et nous avons accès à la moyenne du réseau, ce qui nous permet d'identifier les compétences pour lesquelles c'est plus compliqué, comme les opérations en mathématiques ou la cohérence d'un texte en français.

Peut-on réellement être objectif quand on évalue ?

FrC : Des études ont montré que, quand on construit une évaluation (et quand on corrige les épreuves), on est forcément soumis à certains biais. Il est, par exemple, fréquent d'ajuster les évaluations au niveau de la classe, et pas au niveau du programme. En faisant ça, on s'arrange inconsciemment pour qu'il y ait toujours 10-15% d'élèves qui échouent. Autre biais bien connu : les instituteurs connaissant les enfants de leur classe, ils ont parfois tendance, inconsciemment, à avoir des jugements stéréotypés qui influencent la façon d'évaluer. Il existe des manières très professionnelles de réaliser l'évaluation, en tenant compte d'une série de critères extrêmement précis. Le travail entre collègues pour établir des critères de correction communs est toujours très bénéfique.

L'évaluation, dites-vous, est surtout là pour aider l'élève à avancer. Mais que se passe-t-il si elle est sans cesse négative ?

FrC : Les études relatives aux effets de l'évaluation sur la motivation des élèves vont toutes dans le même sens : quand un élève reçoit, de façon répétée, une image négative de lui, de son travail, de ses apprentissages, il se démotive et sa persévérance face aux difficultés diminue. Des psychologues appellent cela « l'impuissance apprise ». Ce qui motive les élèves, c'est de mettre en évidence leurs progrès, quels qu'ils soient, pour qu'ils prennent confiance en leur capacité d'apprendre. On peut y parvenir en les incitant à se comparer non pas aux autres, mais à ce qu'ils savaient faire au départ et en leur montrant ce qu'ils arrivent à faire aujourd'hui, et ce que sera l'étape suivante. Quand des erreurs sont commises, il faut pouvoir dire ce qui doit être amélioré, et surtout expliquer très précisément comment y parvenir, en décortiquant les étapes à franchir. Cela nécessite une analyse fine des matières.

Vu du secondaire

entrées libres a également donné la parole à **Christophe CAVILLOT**, conseiller à la FESeC² :

Comment envisage-t-on l'évaluation, dans l'enseignement secondaire ?

Christophe CAVILLOT : La vraie question, c'est celle du sens de l'évaluation. En règle générale, les écoles et les enseignants héritent d'un système qu'ils ne questionnent pas. Ils font perdurer un modèle qui a toujours fonctionné et qui permet soit de faire réussir suffisamment d'élèves, soit de distinguer facilement les élèves en échec de ceux qui réussissent. La question du sens est avant tout à résoudre en regard des missions que le

Et le bulletin, dans tout ça ?

Frédéric COCHÉ, pour le fondamental : Le type de bulletin est décidé en école, en cohérence avec les méthodes d'apprentissage. Différentes formules sont envisageables, il y en a vraiment beaucoup. Des exemples existent pour sortir d'une évaluation « normative » (comparaison à la moyenne) et aller vers une évaluation « descriptive » et « critériée » (en expliquant clairement les différents critères qui montrent qu'un apprentissage est maîtrisé ou non). Quand on est dans une approche par compétences, comment évaluer que l'élève, en lisant un texte, est capable de faire preuve d'esprit critique ou qu'il a compris le sens global ? Le bulletin avec des points est loin d'être aussi objectif qu'on peut le penser, puisqu'on additionne souvent des pommes et des poires. Que signifie une moyenne de français ? L'élève lit-il bien ? Écrit-il correctement ? S'exprime-t-il avec aisance oralement ? Où en est-il ? Que doit-il encore acquérir ? Ce sont ces éléments-là qui sont importants et qu'il faut expliquer aux parents, quel que soit le mode de bulletin choisi. On a tout intérêt à leur montrer ce que l'enfant arrive à faire et ses progrès. Et quand on tire la sonnette d'alarme, il est utile de les rencontrer, pour qu'ils soient partenaires. Le bulletin ne suffit pas pour communiquer.

.....
 Trop souvent,
 l'évaluation
 est une somme
 de soustractions.

 Christophe CAVILLOT

Et le bulletin, dans tout ça ?

Christophe CAVILLOT, pour le secondaire : Il est indispensable de construire une réelle politique d'évaluation commune à l'école. Trop souvent, celle-ci se résume à choisir le format d'un bulletin. Ce n'est pas suffisant. Le bulletin est un outil légalement obligatoire en tant que moyen de communication à destination des parents, mais ce n'est jamais qu'une photo instantanée de l'élève dans différentes matières, à tel moment. Il ne doit pas dicter l'évaluation parce qu'il est prévu à telle date. Si c'est le cas, c'est un très mauvais signal, car on va accroître le temps passé à l'évaluation sans que cela ait vraiment du sens. Pourquoi ne pas envisager que le bulletin soit quasi permanent et consultable en ligne par les parents à tout moment, dans le cadre d'une évaluation continue de l'élève ? On doit veiller à l'axer sur des commentaires, plutôt que sur une note chiffrée simplement accompagnée d'une phrase du type « *Doit faire plus d'efforts* ». Gérer le bulletin en continu, cela permet de signaler un problème au moment où il apparaît plutôt qu'à un moment déterminé (où il est peut-être déjà trop tard), en veillant à dégager aussi, prioritairement, le positif.

Lire les notes « **L'évaluation et la certification** » et « **Le bulletin** » de la FESec sur :

<http://enseignement.catholique.be> > Secondaire > Pédagogie > L'évaluation et la certification

système nous assigne et de celles que nous nous donnons. La mission première de l'école, c'est d'arriver à faire acquérir des savoirs et des compétences, ce qui, par moments, nécessite des évaluations pour s'assurer que les objectifs définis par des référentiels, incarnés dans des programmes disciplinaires, ont bien été atteints par tous les élèves.

Comment faire en sorte que l'évaluation soit vraiment au service de l'apprentissage ?

ChrC : L'enseignant est souvent en tension entre deux objectifs : formation et sélection. Il arrive que le deuxième prenne le pas sur le premier, et que l'évaluation soit instrumentalisée à cette fin. Or, elle doit avant tout être formatrice, au service de la réussite de l'élève, et non un obstacle qui le fait chuter. Elle est aussi trop souvent perçue comme un moyen de rendre des comptes par rapport à un système et de délivrer des attestations. Évaluer, c'est également informer l'élève : « *À ce rythme-là, tu n'arriveras pas aux objectifs, parce que quelque chose ne va pas. On va t'aider à corriger cela, pour que tu arrives à l'objectif à minima.* » Dans un calcul, si on s'arrête à la réponse, on n'a aucune indication sur la manière dont l'élève est arrivé à ce résultat. L'évaluation bien comprise devrait mettre en avant tous les endroits où ça bloque, mais aussi tout ce que l'élève est capable de faire. Trop souvent, elle se résume à une somme de soustractions. On enlève des valeurs en partant d'un maximum idéal, en disant, à la fin : « *Voici ce qui te reste de ce maximum* ». L'évaluation doit aussi mettre le focus sur les acquis engrangés. Et, au-delà d'un constat figé et statistique, l'enseignant doit être capable d'apprécier une « dynamique » d'élève, à placer au cœur de la discussion d'une équipe éducative qui apprécie la totalité de son parcours. L'évaluation permet, enfin, d'informer l'enseignant de l'efficacité de ses pratiques pour l'amener à identifier celles à améliorer.

C'est tout autre chose qu'une moyenne chiffrée...

ChrC : Ça nécessite d'aller voir plus finement quelles sont les ressources de l'élève et ses motivations. Ça prend plus de temps, ça demande plus d'échanges et d'intelligence collective. Je dirais même que cela dépasse l'horizon de l'année scolaire. L'évaluation permet de faire un pari sur l'avenir : pour chacun, il faut estimer si, dans le laps de temps qui lui reste pour arriver à la fin de son parcours, il est en mesure d'arriver aux objectifs fixés. Le point de vue qu'on va nourrir sur un élève est forcément tronqué, puisque limité aux cours. Il est donc important de réfléchir au départ de la parole de l'ensemble des acteurs (autres enseignants, éducateurs, PMS, etc.). Cela nécessite évidemment une cohérence dans la manière d'évaluer au sein de la classe et de l'école, mais aussi une part de liberté, qui est une force de notre système. Mais liberté veut dire responsabilité. Il faut se saisir collectivement de cette responsabilité et trouver des moments et des espaces de travail collaboratif qui vont mettre des objets capitaux comme l'évaluation au centre des discussions.

Quelle forme cela peut-il prendre ?

ChrC : Trop souvent, le moment de travail collaboratif se résume au conseil de classe (*lire notre focus en pp. 7 et 8 de ce dossier*). C'est un réel défi. Dans un certain nombre d'établissements, on a créé des « comités de pilotage » d'enseignants qui réfléchissent à ces questions et formulent des propositions. La difficulté, c'est la légitimité de celles-ci et la capacité d'un tel groupe à faire percoler cette logique à l'ensemble des enseignants, sachant qu'ils doivent vivre différents systèmes en même temps quand ils donnent cours dans plusieurs écoles.

C'est valable aussi pour les nouveaux enseignants ?

ChrC : Bien sûr ! On n'est pas neutre face à l'évaluation. Il y a tout ce bagage avec lequel on arrive, cette culture de l'évaluation qu'on a connue en tant qu'élève et étudiant. À défaut d'avoir bousculé cette posture, on va revenir à ce qu'on connaît et répéter le modèle acquis. Il est important d'avoir une équipe pédagogique forte qui accueille les enseignants débutants, mais aussi que l'école ait développé sa propre vision de l'évaluation, concertée et matérialisée dans un texte, un ensemble de pratiques, des exemples concrets qui peuvent inspirer. ■

1. Fédération de l'Enseignement fondamental catholique
2. Fédération de l'Enseignement secondaire catholique

Une évaluation continue qui fait ses preuves

Propos recueillis par Brigitte GERARD

“ Outre le manque de motivation des élèves du 1^{er} degré, on s’est rendu compte qu’on avait dans une classe de 5^e année des élèves qui étaient en CPU (certification par unités), avec passage obligatoire de la 5^e à la 6^e, et des mécaniciens automaticiens et électroniciens qui n’étaient pas en CPU et qui pouvaient redoubler ou se voir ajournés. On avait des décisions différentes à prendre pour des élèves qui avaient les mêmes compétences ! En mars 2017, nous avons mis en place un groupe de travail, avec pour objectif de réformer progressivement les modes d’évaluation.

Dans chaque branche, les enseignants ont réparti leur matière du degré par module. Au début de chaque module, ils procèdent à une évaluation diagnostique afin de voir quelles sont les compétences des élèves, leurs difficultés et les défis à relever. Ensuite, en cours d’apprentissage, place à l’évaluation formative, pour suivre les progrès des élèves. Enfin, l’évaluation sommative vient clôturer chaque module et est reprise dans le bulletin. Si l’élève est en difficulté ou a envie de progresser, il peut bénéficier d’une remédiation et représenter l’épreuve. Si la cote s’améliore, on la change dans le bulletin. Les examens de Noël et de juin ont, quant à eux, été remplacés par une période de remédiation de trois jours pour les élèves qui rencontrent encore des difficultés, avant qu’ils puissent représenter l’épreuve. Il est cependant toujours possible d’organiser un examen, qui se limite alors à 20% du volume de l’année scolaire. Grâce à ce dispositif, si l’élève a un souci lors de l’épreuve externe au terme du 1^{er} degré, il peut malgré tout réussir s’il a acquis les compétences de chaque module.

C’est ensuite en 4^e et 6^e années que l’on certifie. Soit tous les modules ont été acquis et il y a réussite, soit le conseil de classe décide d’ajourner ou d’arrêter l’élève. Par contre, en 3^e et 5^e années, on essaie de favoriser le passage par degré. Les élèves peuvent redoubler ou avoir des examens de passage, mais le principe est plutôt un report de matière à l’année suivante.

Les chiffres sont plutôt positifs : en 1^{re} commune, on est passé de 48% des élèves à avoir réussi leur année sans plan individuel d’accompagnement en 2017 à 80% l’an dernier ! Pour l’ensemble de l’école, la réussite est en augmentation de 6,4%. Nous sommes convaincus d’être sur la bonne voie. En quatre mois, les professeurs ont accepté de modifier leurs pratiques d’évaluation de manière assez sensible. Cela demande un gros investissement, il faut de la conviction et de la collaboration ! » ■

C’est le manque de motivation des élèves du 1^{er} degré, suite au passage automatique de la 1^{re} à la 2^e secondaire, qui est à l’origine de la réflexion menée à l’Institut des Arts et Métiers d’Erquelinnes sur les modes d’évaluation. Le directeur, **Jean-Marie SCOHIER**, nous explique comment l’école a mis en place une évaluation continue tout en supprimant les sessions d’examens.



CPU : une évaluation remaniée

Propos recueillis par Brigitte GERARD

Depuis le passage à la CPU, certification par unités d’acquis d’apprentissage, la section Coiffure de l’Institut Sainte-Thérèse à La Louvière a remanié sa façon de gérer les évaluations, alternant davantage les moments de formation, certification, remédiation et validation des acquis. **Delphine SEROZENSKI**, cheffe d’atelier de l’option Coiffure, en dévoile ici le fonctionnement.

“ En 3^e, nous ne faisons que de l’évaluation formative et en fin d’année, une petite évaluation certificative, principalement en coupe de cheveux. Dans les années suivantes, de la 4^e à la 6^e, on établit un planning en début d’année avec des moments de formation, de certification, de remédiation et de validation. L’élève pratique la matière pendant 25 semaines

et au mois d’avril, il passe une épreuve de certification qui compte pour la qualification. Ensuite, s’il ne réussit pas, on lui propose de la remédiation exclusive pendant un mois. Chaque élève est pris en charge et retravaille ses lacunes pendant ses 10 heures de pratique. Cela fonctionne très bien : il y a plusieurs professeurs, et chacun explique différemment les choses aux élèves, hors cadre de formation.

À la fin, on valide ce qui a été raté auparavant. Les élèves qui ont eu un beau parcours en 4^e mais qui ont des échecs en fin d'année peuvent entrer en 5^e et y représenter ces unités.

En 5^e année, c'est le même principe : on fait de l'évaluation formative une bonne partie de l'année et on valide. Mais de la 5^e à la 6^e, les élèves passent automatiquement. Du coup, les élèves ne se donnent pas toujours la peine de s'investir, et ils accumulent du retard. En 6^e, les élèves qui n'ont pas pu valider l'entièreté de leur qualification vont en C3D, une année complémentaire du degré. Il s'agit d'un moment défini par le conseil de classe, qui donne à l'élève un horaire individuel de remédiation, que ce soit au niveau des cours généraux ou pratiques, et une date pour repasser sa

qualification. Le conseil de classe peut estimer, par exemple, qu'il faudra deux mois à l'élève pour combler ses lacunes.

En 7^e « Manager », nous sommes aussi passés à la CPU, et c'est toujours le même principe. Toute l'année, on procède à de l'évaluation formative, et si l'élève rate lors de la certification, il peut bénéficier d'une C3D. Même si les élèves ne passent pas les évaluations formatives, qui ne sont pas obligatoires, ils peuvent réussir l'évaluation certificative et obtenir leur certification.

Ce dispositif demande de l'investissement de la part des enseignants, qui travaillent parfois sur le temps de midi. Et en fin d'année scolaire, ils se réunissent pour voir ce qui a fonctionné ou pas, et ce qu'il faudrait faire évoluer... » ■

Responsabilisation et autonomie

Propos recueillis par Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Des notes non chiffrées, un outil pour permettre à l'enfant de suivre l'évolution de ses apprentissages, ou encore des entretiens individuels réguliers... Voici quelques mesures mises en place à l'école fondamentale Saint-Louis de Sclessin¹ (Liège), dans le cadre d'une réflexion sur l'évaluation.

“ Nous avons pris la décision en équipe, à l'occasion de la discussion sur le PGAED², de travailler tout particulièrement sur l'évaluation, explique **Frédéric FAIRON**, instituteur en 5^e-6^e. Nous avons suivi plusieurs formations, notamment sur le principe Antibi³. Par ailleurs, j'ai récemment terminé un master en Sciences de l'éducation, et j'ai consacré mon mémoire à l'évaluation. Cela m'a permis d'aider mes collègues à y voir un peu plus clair sur le sujet.

Tout cela nous a amenés à construire un outil : un portfolio, dont la première partie s'intitule « Je me connais ». L'enfant y regroupe des feuilles où il consigne la manière dont il voit son apprentissage, mais aussi des éléments plus personnels, comme ses ressentis à l'école. La suite se conçoit de manière plus classique, avec maths, français, éveil, anglais, religion, éducation physique. Le portfolio est vu comme un miroir des apprentissages que l'élève va pouvoir montrer à sa famille. Il choisit lui-même certaines feuilles illustrant ses réussites ou reprenant des éléments qu'il aimerait retravailler. Et il justifie son choix sur une feuille classée dans « Je me connais ».

Nous avons régulièrement des entretiens individuels avec chaque élève. Nous lui posons des questions du type : « Quelles sont tes réussites ? », « Comment as-tu fait pour y parvenir ? », pour qu'il prenne conscience que tout dépend de lui, de son travail, du temps qu'il y consacre, des demandes adressées à l'enseignant, etc. On le responsabilise, on valorise ses réussites et on lui demande de fixer le défi à relever pour la suite.

Nous discutons ensemble de ce qu'il faut mettre en place pour atteindre l'objectif retenu. Les enfants en parlent aussi entre eux et en famille, toujours sur base du portfolio. Et bien sûr, nous rencontrons les parents pour discuter du travail de leur enfant. Celui-ci est présent et prépare même préalablement l'entretien

avec l'enseignant. Le but, c'est vraiment de le rendre acteur de ses apprentissages.

Par ailleurs, nous utilisons des grilles d'évaluation où nous avons « traduit » les compétences pour qu'elles soient comprises par les élèves (et les parents), et où sont expliquées les stratégies à utiliser pour les acquérir, avec une série de sous-critères. Ils peuvent aussi s'autoévaluer par rapport à ces critères.

Les points ont disparu au profit d'une appréciation avec des « plus » et des « moins ». Si nous constatons des lacunes, nous regroupons les élèves en sous-groupes pour des rattrapages, on retravaille puis on refait l'évaluation.

Ce qui compte, c'est que chacun puisse voir ses propres progrès. L'erreur est au service de l'apprentissage ! » ■

1. École en encadrement différencié
2. Projet général d'action d'encadrement différencié
3. Système d'évaluation par contrat de confiance entre enseignant et élève proposé par André ANTIBI, chercheur français en sciences de l'éducation



Photo : Guy LAMBRECHTS

Le conseil de classe Levier pour changer la culture d'évaluation ?

Luc SCHOLLEN

Le Pacte pour un enseignement d'excellence prévoit une série de mesures, comme la mise en place d'un tronc commun ou la lutte contre le redoublement, qui invitent à faire de l'évaluation un processus de régulation des apprentissages. Dans cette perspective, quel pourrait être le rôle du conseil de classe ?

1. www.cef.cfwb.be > Événements > Séance de rentrée 2018-2019 : « Conseil de classe, levier de changement ? »

2. Unia, ex-Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances en Belgique.



Le conseil de classe est une instance très importante au sein de l'institution scolaire. Lieu de concertation entre les principaux acteurs de l'école, c'est là que ceux-ci prennent ensemble des décisions qui affectent toutes les dimensions de ce qui se passe en classe, et notamment celles relatives à l'évaluation et à l'orientation des élèves. En lui consacrant sa dernière séance de rentrée, le Conseil de l'éducation et de la formation (CEF)¹ a permis de poser quelques constats quant au fonctionnement de cette instance, mais aussi d'ouvrir une réflexion pour la mettre au service de l'ambition partagée par l'ensemble des partenaires de l'école : améliorer la qualité de l'enseignement au bénéfice de tous les élèves.

Les constats

En s'appuyant sur la lecture du cadre légal ainsi que sur les travaux consacrés à l'orientation des élèves, il est possible d'établir les constats suivants :

- le conseil de classe n'existe que dans l'enseignement secondaire. Sa composition et ses compétences sont fixées par la loi, sans que les modalités de son fonctionnement ne soient formellement imposées. Il fonctionne trop rarement comme une instance de travail collaboratif pour réguler l'apprentissage, mais plutôt comme un lieu où le personnel directeur et enseignant, seul véritable détenteur du pouvoir de décision, oriente « administrativement » les élèves sur base de leurs résultats scolaires antérieurs via l'octroi d'attestations ou de certificats ;
- ce processus oriente les élèves de manière générique sans que leurs projets ne soient pris en compte, ni que les attestations ne soient accompagnées de conseils personnalisés. Statistiquement, il peut être relié à la logique désormais bien documentée de l'orientation négative et en cascade, laquelle répartit les élèves dans les filières selon leur parcours scolaire et leurs caractéristiques socio-économiques, l'enseignement professionnel qualifiant accueillant les élèves les plus en difficulté ;
- en outre, une recherche qualitative menée dans le cadre du baromètre de la diversité d'Unia² fait apparaître que le poids des stéréotypes liés à l'origine des élèves pèse également sur les justifications des décisions d'orientation. Par exemple, le « manque de soutien à la maison » sera plus souvent mentionné pour l'octroi d'une AOB à un élève d'origine sociale faible.

Les pistes

Pour mieux accompagner les élèves dans leur apprentissage et leurs choix d'études, il est préférable de « réinventer » l'instance d'évaluation collective, notamment sa méthodologie et son format (lieux, moments de réunion), plutôt que de chercher à améliorer l'organisation du conseil de classe. Concrètement, cette démarche invite les équipes éducatives à réfléchir aux questions suivantes : lorsqu'on évalue le travail d'un élève, les informations traitées sont-elles pertinentes, valides et fiables ? Selon quels critères seront-elles analysées ? Quel sens attribuer à cette analyse, en se tenant à distance des interprétations immédiates et stéréotypées ? Quelle décision prendre (diagnostic en vue de l'orientation, régulation pour former, certifier) ? Comment la communiquer et à qui ? Menée en équipe et dans un climat de confiance, cette démarche de réinvention du conseil de classe offre l'opportunité de changer les routines et les outils en même temps que les représentations et les pratiques. ■

Conseil de classe : le regard extérieur du Centre PMS

Brigitte GERARD

Outre les enseignants et la direction d'école, le Centre PMS est également représenté au sein du conseil de classe.

Il peut y apporter un regard extérieur sur les élèves, dans le cadre de leur réussite mais aussi de leur orientation.

Isabelle PIROTTE, assistante sociale au Centre PMS libre d'Etterbeek, nous raconte son expérience en la matière.

“ La participation aux conseils de classe, surtout du secondaire, est une priorité pour mon centre PMS à la Toussaint, à Noël, à Pâques et en juin. Au niveau des deux écoles secondaires dont je m'occupe, les conseils de classe ont des objectifs différents au fil de l'année. Ceux qui ont lieu fin septembre-début octobre constituent une prise de contact par rapport aux élèves et une occasion de rencontrer les professeurs, de discuter avec eux de l'intégration des élèves, de voir comment ils démarrent l'année, comment ils se sentent dans le groupe.

Du point de vue de l'agent PMS, c'est très intéressant. Cela nous permet aussi de découvrir la dynamique de la classe. On ne se soucie alors pas trop des résultats scolaires, mais nous pouvons cibler les élèves qui ont un démarrage compliqué, que ce soit au niveau des apprentissages ou du bien-être. Quand un élève a du mal à s'intégrer, le conseil de classe peut se tourner vers le centre PMS pour voir ce qu'il peut faire afin d'essayer d'améliorer sa situation.

À Noël, le conseil de classe concerne davantage l'évaluation et le niveau des apprentissages. Certains élèves sont mal engagés, et il faut dès lors tirer la sonnette d'alarme... Vient alors déjà la question de l'orientation du projet personnel, surtout au niveau de la 2^e S et du 2^e degré. À Pâques, il s'agit aussi de tenir compte du projet de l'élève et de son choix d'option.

D'une manière générale, le conseil de classe nous demande notre avis, mais on ne participe jamais au vote. En cas de situation compliquée, la direction se tourne souvent vers nous pour avoir un éclairage extérieur. Comme nous rencontrons de nombreux élèves, notre parole est prise en compte. Cela dépend aussi beaucoup de la relation de confiance avec la direction. Si celle-ci croit au rôle du centre PMS, elle insuffle cette confiance à son corps professoral, qui nous accorde une place. Les agents PMS peuvent amener les enseignants à prendre un peu de hauteur, de la distance dans leurs décisions.

En primaire, dans mes deux écoles, l'équipe éducative se réunit à différents moments de l'année, mais jamais en juin. L'objet est ici purement pédagogique, on est là pour trouver des solutions à des problématiques d'apprentissage. Dans le secondaire, on tient davantage compte de toutes les dimensions du jeune, de son contexte familial, scolaire...

Le conseil de classe nous apporte beaucoup. Ce sont les seuls moments de l'année où tous les professeurs sont réunis, ce qui nous permet de nous rendre compte de leurs interactions. C'est aussi une place pour maintenir et prolonger la collaboration avec les enseignants et leur permettre de nous connaître. Et j'insiste sur la relation que le centre PMS instaure avec la direction de l'école : c'est la clé de tout ! » ■

Lire la note « Pour une délibération réussie » de la FESec sur <http://enseignement.catholique.be> > Secondaire > Pédagogie > L'évaluation et la certification



Bois, paille et terre, trio gagnant !

Brigitte GERARD

Après plusieurs dizaines d'années de bons et loyaux services, il était plus que temps, pour le Collège Notre-Dame de Bon Secours à Binche, de remplacer ses vieux bâtiments préfabriqués en tôle, à déperdition énergétique. Et pour l'occasion, l'école a osé se lancer dans la construction de bâtiments isolés notamment avec de la... paille !

« Cela ne pouvait plus continuer comme ça, s'exclame **Teresa MAGGIORDOMO**, directrice du Collège Notre-Dame de Bon Secours. Nos deux bâtiments préfabriqués entraînaient un important gaspillage au niveau énergétique et de fréquentes réparations... Nous avons donc pris la décision de les remplacer en 2014. »

La volonté était alors aussi de valoriser et concrétiser les valeurs défendues par l'EcoTeam de l'école et le projet d'établissement, liées au respect de l'environnement et à l'écocitoyenneté. Et c'est lors de visites de salons consacrés à l'habitat que l'idée est apparue : « La société Paille-Tech proposait des constructions originales en ossature bois, paille et terre avec des murs perspirants, et elle travaille en circuit court. Cela nous a séduits ! Le Conseil d'administration du PO a rapidement marqué son accord, et celui-ci nous a soutenus tout au long du projet. »

Ce nouveau système constructif combine trois matériaux renouvelables : le bois, la paille et la terre, ce qui permet de réaliser des bâtiments avec un bilan carbone (CO₂) négatif. La paille est compressée à l'intérieur des murs, enclavée dans le bois. « Et en évoluant dans des bâtiments à base de matériaux naturels, nous protégeons la santé de ses occupants ! Ils ne contiennent aucun matériau volatil nocif, et ils régulent l'humidité relative de l'air intérieur grâce à l'enduit d'argile appliqué sur les murs. »

Lumière et sérénité

Alors que, bien souvent, la question financière reste le nerf de la guerre, il n'en a rien été ici : « Le SIEC¹ nous a soutenus dans nos démarches et le financement, via le fonds de garantie, n'a pas posé de



difficulté particulière... Aussi surprenant que cela puisse paraître, ces techniques de construction ne sont pas plus onéreuses que les techniques traditionnelles ! »

Trouver un architecte n'a toutefois pas été évident, étant donné la spécificité de ce mode de construction, inédit au niveau des établissements scolaires en Belgique francophone. Finalement, une relation de confiance s'est nouée avec Christophe LOOTVOET², mais le plus compliqué a été, en fait, de rédiger un cahier spécial des charges qui permette de faire jouer la concurrence entre entrepreneurs... « Au départ, il n'y avait qu'un candidat, qui ne convenait pas. Il a alors fallu repartir sur un second cahier spécial des charges. L'entrepreneur désigné De Graeve SA a collaboré avec Paille-Tech, qui a fourni les murs en paille construits dans ses ateliers. »

Une première phase de travaux a pu être lancée en juin 2017, pour la construction d'un bâtiment de huit classes avec étage, qui s'est terminée en novembre suivant. La deuxième phase a démarré dans la

foulée, avec la destruction des deux préfabriqués et leur remplacement par deux bâtiments avec plusieurs classes, des sanitaires et un labo sciences. Le planning a été parfaitement respecté, et toutes les constructions étaient accessibles pour la rentrée 2018.

Aujourd'hui, élèves, professeurs, éducateurs sont tous ravis de leurs nouveaux locaux. « Les classes sont grandes, aérées, lumineuses, et on peut y placer les bancs comme on le souhaite, pour faire de la différenciation au niveau pédagogique. Tout cela entraîne beaucoup de sérénité, de calme... Sans compter les économies d'énergie que l'on va pouvoir effectuer ! »

Ce projet original a en plus permis à l'école d'obtenir, en octobre dernier, le prix Bas carbone des Green Solutions Awards 2018, qui récompensent les initiatives de construction durable en Belgique. ■

1. Service des investissements de l'enseignement catholique

2. www.aaia.be

La note scolaire ou pourquoi ne fait-on pas autrement ?

Anne LEBLANC

Échange pendant la récréation, en primaire : « Et toi, t'as eu combien au contrôle ? » « 7/10 » « Moi, 9 ! » La note ! Dès le début, c'est l'outil d'évaluation imposé à l'enseignant, mais aussi l'outil de la comparaison et de la hiérarchie au sein de la classe. Avec ses dégâts collatéraux...

Pierre MERLE vient récemment de publier un ouvrage sur les pratiques d'évaluation scolaire¹ où il nous donne, entre autres, la genèse de cette logique de cotation qui s'est installée progressivement au sein de l'école. Tout aurait pu être différent. Mais l'école est l'institution d'une société donnée, en est donc le reflet et s'inscrit toujours dans ses évolutions. Reprenons donc avec lui, depuis le début, comment l'évaluation des apprentissages des élèves s'est conçue au fil du temps.

Sous l'Ancien Régime, peu d'enfants avaient accès à l'instruction et donc, les plus chanceux disposaient de maîtres privés. Pas de classe, pas d'examen, pas d'évaluation pour ces bienheureux mais rares élèves. Au XVI^e siècle, intervient un premier bouleversement capital. La réforme protestante visant à revenir aux sources du christianisme remet, de facto, en cause l'organisation sociale structurée par un catholicisme tout-puissant. L'Église romaine réagit en suscitant le mouvement dit de la Contre-Réforme, que certains historiens préfèrent désormais appeler, plus positivement, la Réforme catholique. Figure célèbre de cet élan vers un renouveau catholique, Ignace de Loyola s'inspire de l'organisation militaire pour fonder la Compagnie de Jésus. Peu à peu, celle-ci ouvre des écoles pour instruire les laïcs et en faire des futurs « soldats de Dieu ».

Les Romains et les Carthaginois

Ces écoles s'inscrivent dans une rupture à l'égard des traditions de l'époque : elles ne sont pas uniquement destinées aux enfants de l'aristocratie et elles réduisent les châtiments corporels,

pratique « éducative » assez traditionnelle à l'époque. Le cœur de l'organisation des études, c'est l'émulation. Chaque cohorte d'élèves est répartie en deux camps, les Romains et les Carthaginois. Chaque camp est divisé en décuries ordonnées de la plus forte à la plus faible. La compétition se joue entre les deux camps, mais aussi entre chaque élève et son alter ego dans le camp adverse. Le meilleur élève portait le titre d'imperator, de dictateur ou de consul. D'autres titres (préteur, tribun, sénateur, décurion...) étaient attribués aux meilleurs élèves dans cette hiérarchie.

Dès lors, comment se concevait l'évaluation qui permettait d'accéder à ces honneurs ? Elle se fondait sur la correction des devoirs et des examens. Pour les devoirs, un système attribuait des points portant tant sur la maîtrise de compétences scolaires que sur le comportement et les attitudes morales et religieuses. Le plus grand nombre de points permettait de faire gagner son armée. Nous ne sommes donc pas encore dans la logique de l'échelle des notes telle que nous la connaissons aujourd'hui. Les examens consistent, eux, en des compositions écrites dont la procédure de correction est très codifiée. Il faut trois examinateurs : le recteur ou préfet, avec deux autres personnes qui, dans la mesure du possible, n'enseignent pas dans l'établissement. Le jugement ultime doit tenir compte des devoirs réalisés au quotidien. Après cela, les élèves sont répartis entre « *optimi* », les meilleurs admis dans la classe supérieure, « *dubii* », les incertains qui peuvent être admis à l'essai et éventuellement retourner dans la classe inférieure, et « *inepti* », autrement dit les cancre. Les parents de ces derniers

étaient invités à les retirer de l'école.

Cette organisation scolaire, fondée sur une compétition perpétuelle à la fois individuelle et collective entre élèves, inspirera celle des collèges royaux et plus tard, des lycées napoléoniens chargés de former l'élite (les petits soldats fidèles) de la nation.

Et pourtant...

Un siècle après Ignace de Loyola, toujours dans le monde chrétien, un autre modèle avait pourtant vu le jour. Jean-Baptiste de la Salle et la congrégation des Frères des Écoles chrétiennes poursuivent un nouvel objectif, l'éducation et l'instruction des enfants des catégories populaires. Contrairement aux écoles jésuites, la scolarité n'est pas dépendante de l'âge, et la logique hiérarchique n'est pas prépondérante. Les écoliers sont répartis en trois ordres : les commençants, les médiocres (au sens des moyens), ainsi que les avancés et parfaits.

Ce qui prévaut dans ce système, c'est la progression personnelle au regard des compétences définies par des catalogues. L'objectif étant, in fine, d'appartenir à l'ordre des avancés. Certes, le terme contemporain en éducation de compétence n'est pas celui de l'époque, mais y correspond assez bien. L'évaluation se fait par le maître à partir de nomenclatures définies. Celle-ci doit être confirmée par le frère supérieur ou un inspecteur. Positive, elle permet d'accéder à la leçon supérieure. Il va de soi que cette évaluation comporte également, comme chez les jésuites, les valeurs morales et religieuses. Évidemment, dans cette vision éducative, il n'est pas question d'attribuer des notes à l'élève. On aurait pu imaginer qu'une école visant progressivement à



École abbatiale de Maredsous, vers 1890

© Louvain, KADOC, in *L'enseignement catholique en Belgique*

scolariser un plus grand nombre s'inspire plutôt de ce modèle... Et bien, non !

L'élitisme et la victoire des notes

On l'a vu plus haut, malgré la suppression temporaire de la Compagnie de Jésus (1773-1814), c'est bien ses principes hiérarchiques d'évaluation qui vont progressivement prévaloir tout d'abord dans les collèges royaux, et ensuite dans les institutions scolaires apparues après la Révolution française. Avant la fin du XIX^e siècle, on ne voit cependant toujours pas apparaître le système des notations individuelles. Pour comprendre comment il a vu le jour à l'école, il faut prendre un peu de hauteur et observer l'évolution politique et économique à la fin du XVIII^e siècle.

Jusqu'à-là, l'accès aux hautes fonctions était réservé aux membres de l'aristocratie. Dans un monde qui progresse technologiquement et qui s'avance vers la révolution industrielle, il devient essentiel que ces postes soient assumés par des personnes compétentes. C'est d'abord pour l'accès à la fonction d'officier à l'École de la Marine que la question se

pose. « Dès la fin du XVIII^e siècle, le principe du concours, reposant sur une évaluation des connaissances par une échelle de lettres, concurrence et remplace peu à peu une sélection par la naissance pour l'accès aux corps techniques de l'État. »² Ce qui ne manqua pas de susciter la réprobation des familles aristocratiques dont les rejets étaient parfois lésés par ce système.

Après la révolution, tout citoyen pouvait se présenter au concours d'entrée à l'École polytechnique. Mais sans évaluation chiffrée, il était complexe de fusionner dans une liste générale les classements individuels établis dans les différentes villes. On est donc passé à la note chiffrée, qui a l'avantage de permettre d'établir des moyennes et des classements. Ce principe méritocratique fondé sur l'idéal d'égalité des citoyens s'est imposé à l'école, y compris dans ce système d'évaluation chiffrée des acquis des élèves. Les concours d'accès à la fonction publique ont légitimé la logique de hiérarchisation et de classement qui a contaminé l'école, tout en n'ayant sans doute pas grand-chose à voir avec une logique d'apprentissage scolaire.

Mais encore...

Dès la fin du XIX^e siècle, on constate que des professionnels comme les inspecteurs s'insurgent déjà, pour des raisons pédagogiques, contre ce système. On le sait, le débat n'a jamais cessé, malgré de nombreuses tentatives de réforme. Comme l'explique Pierre MERLE, les recherches en la matière dénoncent les multiples biais qui peuvent fausser les notes données aux élèves : « *Le projet d'une note juste et d'une évaluation équitable promu par les docimologues se heurte à des difficultés insurmontables liées aux modalités de construction sociale du jugement des correcteurs.* »³

Cette partie de son analyse mérite certainement qu'on y revienne dans cette rubrique. Comment allier apprentissage et évaluation juste ? That's the question ! ■

1. Pierre MERLE, *Les pratiques d'évaluation scolaire. Historique, difficultés, perspectives*, Presses Universitaires de France, Paris, 2018

2. Ibidem, p. 67

3. Ibidem, p. 159



[180° ÉDITIONS]

**Jean-Louis AERTS***Un demi-siècle de mensonges*

180° éditions, 2018

Après 2000 exemplaires d'*Un siècle de mensonges* vendus en Belgique, voici le nouveau roman de **Jean-Louis AERTS**, sélectionné au Prix des Lecteurs Club 2018.

1940 : Émilie a 14 ans quand la Seconde Guerre mondiale vient bouleverser ses rêves d'adolescente. 1961 : Jeanne a 18 ans lorsque sa vie vole en éclats. 2006 : Marylou a 40 ans au moment où deux drames font basculer son existence et lui rappellent son douloureux passé.

Quel lien unit ces trois femmes ? Qui donc a intérêt à déterrer les vieux démons ? L'inspecteur GLEIZNER mène l'enquête et tente de démêler l'écheveau de mensonges qui entoure les mystérieux incidents dont est victime Marylou.

Le lecteur est forcé de plonger de nouveau dans le passé pour comprendre le présent. Un récit croisé émouvant, qui prend racine au début de la Seconde Guerre mondiale. L'auteur nous (re)prend par la main et nous guide avec curiosité à travers les méandres de la vie. Passionnant de bout en bout, ce roman revisite quelques événements marquants de l'histoire de Belgique et conclut la fantastique saga commencée avec *Un siècle de mensonges*.

Jean-Louis AERTS est professeur de français, de latin et de théâtre dans une école bruxelloise depuis plus de 25 ans, a multiplié les expériences littéraires et artistiques : one man show, saynètes et improvisations théâtrales, nouvelles, contes...

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, **avant le 19 février**, sur www.entrees-libres.be
Les gagnants du mois de novembre sont : Dominique HENNO, Annie LEJEUNE, Cassiopée MAIRIAUX, Valentine MOENS DE HASE et Marie VERHASSELT

CÉLÉBRATION

« La liturgie est d'abord un récit. Célébrer, c'est raconter. Ce qui suppose un lieu, des objets, des mots, des gestes, des mouvements, des musiques, des personnages, une intrigue... Célébrer ne fait pas la morale. Célébrer n'enseigne pas une doctrine. Célébrer ne défend pas des valeurs. Mais célébrer retourne un sol pour qu'un sillon se creuse chez celles et ceux à qui l'histoire est racontée. En faisant mémoire, célébrer rend présente une parole. »

Depuis des décennies, **Gabriel RINGLET**, théologien et écrivain, travaille à « ré-enchanter les rites ». Il invite à ses célébrations, celles de la Semaine sainte en particulier, des témoins issus de tous les horizons et de toutes les convictions. Dans ce livre étonnant, il nous confie comment des romanciers, poètes, chanteurs, cinéastes et artistes se sont prêtés au jeu de ces liturgies hors des sentiers battus. Il fait aussi mémoire de célébrations plus

intimes, avec quelques proches, dans une chambre d'hôpital ou autour d'un berceau, et il ajoute qu'aujourd'hui plus que jamais, chacun peut être appelé à célébrer.

Bien entendu, la parole partagée peut n'être pas « religieuse » car, croyants ou incroyants, « nous avons autant besoin de rites que de pain », dit encore G. RINGLET. Alors, en certaines situations, il se fait célébrant au sens large, trouvant les mots adéquats, les gestes, les musiques, les symboles, les personnages de cette intrigue de la vie qui est à raconter.

Riche de moments inoubliables, cet éloge de la célébration nous invite à redonner sens, sel et rythme à l'existence.

**Gabriel RINGLET***La grâce des jours uniques*
Éloge de la célébration

Albin Michel, 2018

L'APPRENTISSAGE DES ÉMOTIONS

Elles font partie de nous depuis que nous sommes nés. Elles nous font savoir qu'on est vivant. Précieuses alliées, elles peuvent aussi être difficiles à vivre quand elles semblent se manifester à tort et à travers. Elles, ce sont nos émotions. Chacune d'entre elles a le fabuleux pouvoir de transmettre un message, de communiquer quel besoin est à satisfaire et de nous mettre en mouvement dans le but d'y répondre.

Dans le domaine de l'enseignement, on constate que la gestion des émotions facilite l'apprentissage et favorise le succès de celui-ci. Et dans la sphère publique, ce sont souvent des émotions fortes qui sont à l'origine d'une mobilisation sociale. Mais il arrive aussi que politiques ou publicitaires en usent (et en abusent) dans le but de soutenir leurs messages.

Comment faire la part des choses ? Comment distinguer émotions et besoins réels ? Comment vivre sereinement ses émotions ? Parler, reconnaître et utiliser le langage des émotions est tout un art qui nécessite un réel apprentissage.

Ce dossier peut être commandé pour la somme de 12 EUR (+ frais de port) aux Éditions Feuilles Familiales www.couplesfamilles.be - info@couplesfamilles.be

L'apprentissage des émotions

Dossier NFF n°126, décembre 2018



NOM DE CODE : NADINE

Andrée DUMON fête ses 18 ans le 5 septembre 1940. L'armée allemande occupe la Belgique. Andrée, elle, entre dans la résistance. Son nom de code sera : Nadine. Membre du Réseau Comète, elle va notamment aider à l'exfiltration d'aviateurs anglais tombés en Belgique derrière les lignes ennemies, jusqu'à son arrestation en août 1942 et son passage par la prison de Saint-Gilles, où elle « fête » ses 20 ans. Elle sera ensuite emprisonnée en Allemagne, Pologne et Autriche, où se succéderont travaux forcés, mises au cachot et tentatives d'évasion, jusqu'à sa libération en avril 1945.

Elle participe encore régulièrement aux commémorations officielles du Réseau et continue – tant que ses forces le lui permettront – à témoigner dans les écoles ou pour la télévision et à recevoir historiens, journalistes et admirateurs.

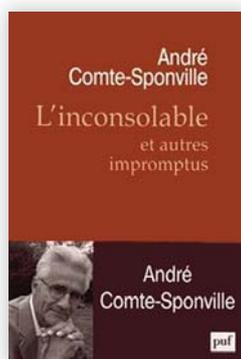
Elle publie aujourd'hui son témoignage, 73 ans après sa libération, pour laisser une trace, mais aussi et surtout pour rendre hommage à tous ceux qui ne sont pas revenus de l'enfer.



Andrée DUMON
(Nom de code : Nadine)

*Je ne vous ai pas oubliés
Liberté. 1945*

Éditions Mols, Coll. Histoire, 2018



André COMTE-SPONVILLE
*L'inconsolable
et autres impromptus*
PUF, 2018

ENTRE PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE

« *Je n'ai jamais su consoler. Les femmes avec qui j'ai vécu me l'ont parfois reproché, et je les comprends. À quoi bon vivre ensemble, si la souffrance n'en est pas diminuée ? On répondra qu'il y a les plaisirs, les joies, à quoi tendent d'abord nos amours ou nos couples. Sans doute. Mais la vie est trop difficile, trop fragile, trop douloureuse lorsqu'elle blesse ou tue, pour que la consolation ne soit pas aussi un besoin. Légitime ? Ils le sont tous, quand la souffrance les fait naître.* »

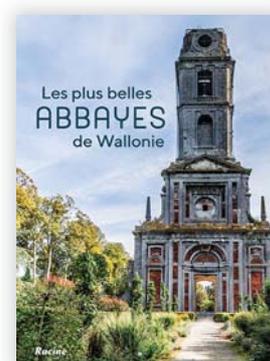
« *Ce recueil d'impromptus, explique André COMTE-SPONVILLE dans l'avant-propos de son dernier livre, obéit aux mêmes principes que le précédent, « Impromptus », publié chez le même éditeur, il y a une vingtaine d'années. Il s'agit toujours de textes brefs, écrits sur le champ et sans préparation, entre philosophie et littérature, entre pensée et mélancolie, sous la double invocation de Schubert, qui donna au genre ses lettres de noblesse musicale, et de Montaigne, philosophe « imprémedité et fortuit ». Ces douze textes, dans leur disparate, dans leur subjectivité, dans ce qu'ils ont de fragile et d'incertain, visent moins à exposer une doctrine qu'à marquer les étapes d'un cheminement. Un impromptu est un essai, au sens montanien du terme, donc le contraire d'un traité. Si vous n'aimez pas ça, n'en dégoutez pas les autres.* »

PATRIMOINE

Dès le VII^e siècle, la Wallonie a vu s'installer et se développer nombre de communautés religieuses qui ont façonné l'histoire de nos régions et imprégné notre gastronomie. Abrisant toujours aujourd'hui un ordre monastique ou désacralisées et reconverties parfois en musée, voire même en hôtel, nos abbayes méritent qu'on y consacre un livre. L'histoire, l'architecture, les légendes et anecdotes de dix-huit de ces édifices ont été rassemblées dans cette édition qui fait également la part belle aux photos artistiques de ces lieux majestueux.

Photographe indépendant et journaliste professionnel, **Mathieu GOLINVAUX** est passionné par l'image depuis son enfance. Après un passage par l'Académie des Beaux-Arts d'Arlon, il poursuit des études à l'IHECS de Bruxelles. Il est le photographe de l'ouvrage *La Wallonie vue du ciel* paru aux Éditions Racine.

Après avoir légendé les photos aériennes de M. GOLINVAUX pour le livre *La Wallonie vue du ciel*, **Ghislain HETTICH**, journaliste de formation, réitère cette collaboration pour cet ouvrage.



Ghislain HETTICH
Mathieu GOLINVAUX

Les plus belles abbayes de Wallonie
Racine, 2018

PASTORALE SCOLAIRE : TROISIÈME !

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, Bruxelles est la deuxième ville la plus cosmopolite au monde, après Dubaï. 62% de sa population est née à l'étranger. Icône de la diversité culturelle de notre monde globalisé, notre métropole est observée. Est-ce le repli et l'enfermement qui vont l'emporter, ou la bienveillance qui libère et donne l'espérance ?



La plupart des grandes spiritualités qui sont amenées à se côtoyer chaque jour davantage ont formulé depuis des millénaires ce qu'on appelle la « règle d'or ». Qu'elle soit exprimée positivement ou négativement, elle est une manière de traduire cet élan qui vise le bien et le bonheur d'autrui comme son propre bonheur. Ce devrait être une norme inébranlable et inconditionnelle pour la vie, les familles, les écoles... la société.

La troisième affiche de pastorale scolaire de l'année, qui arrive dans les écoles ces jours-ci, vous invite à creuser cette thématique.

Les pistes d'animation sont disponibles sur : <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Pastorale scolaire

Le blog www.partaffiche.be est à votre disposition pour faire circuler des idées et des productions autour de ces affiches entre établissements.

METTEZ UN COACH CLIMAT DANS VOTRE MOTEUR !

« Une société bas carbone en 2050 ? Quel scénario votre élève va-t-il créer pour y parvenir ? »

Avec ce projet, le Service fédéral Changements climatiques, en partenariat avec GoodPlanet, souhaite encourager les élèves du 3^e degré du secondaire à s'informer

sur les enjeux des changements climatiques et à s'engager dans le débat sur la transition vers une société bas carbone.

Entre mars 2017 et juin 2018, des « Coaches Climat » ont visité bon nombre de classes pour informer les élèves et les aider à réfléchir aux différentes pistes possibles pour évoluer vers une société bas carbone, d'ici 2050. Ces coaches ont une connaissance multidisciplinaire et une large expérience dans le domaine de l'environnement. Pendant la séance de sensibilisation de deux heures, les élèves découvrent les défis liés aux changements climatiques et à la transition vers une société bas carbone et créent leur propre scénario de transition via le nouvel outil web interactif « My2050 ». Quant aux enseignants, ils peuvent, après la session, utiliser l'outil web dans leurs cours.

Vous souhaitez inviter un Coach Climat dans votre classe ? Vous avez des questions à poser ? Une seule adresse : climatecoach@goodplanet.be

Quant au site internet, vous pouvez le découvrir via ce lien :

www.goodplanet.be/fr/coach-climat/



ENQUÊTE RELATIVE AUX PROFESSIONNELLS DU SOUTIEN DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION



De nombreux élèves souffrent de problèmes psychologiques. Les résultats de l'état des lieux de l'enfance et de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles (2016-2017) indiquent que 27% des jeunes en Wallonie ont des troubles mentaux légers, 36% sont stressés par leur travail scolaire, 31% ont des problèmes de sommeil et

24% sont de mauvaise humeur plus d'une fois par semaine (enquête HBSC 2014).

Les universités belges et la Commission des Psychologues ont décidé de mener une enquête à large échelle concernant les professionnels du soutien qui exercent dans le domaine de l'éducation : qui sont-ils ? Quelle formation ont-ils ? Quelle est leur expertise ? Quels sont les besoins réels, compte tenu de la diversité et de la complexité des demandes d'aide des élèves (difficultés d'apprentissage, problèmes comportementaux et socio-émotionnels, abus ou négligences, groupes défavorisés, situations de crise, radicalisation, cyberharcèlement, etc.) ? Quelles initiatives sont prises pour professionnaliser ce secteur ? Comment ces professionnels s'investissent-ils dans la prévention des problèmes de santé mentale, dans le soutien des enseignants et des parents, etc. ?

Pour participer à l'enquête et pour plus d'informations :

www.ppatworkinbelgium.be



COLLOQUE

Le Comité européen pour l'enseignement catholique organise un colloque international, les 14 et 15 mars 2019 à Bruxelles, sur le thème « *L'École catholique et les défis de l'interculturel et de l'interreligieux* ».

Ce colloque permettra de mieux appréhender la diversification des publics des écoles catholiques et mettra en lumière les pratiques et approches nouvelles qu'elles génèrent.

Si cette thématique vous intéresse, envoyez un mail à myriam.badart@ceec.be. En fonction des places disponibles, le CEEC vous proposera ensuite de vous inscrire au colloque.



INTERCONVICTIONNEL

entrées libres soutient, cette année encore, l'« *Harmony week* » organisée par la Plateforme interconvectionnelle de Bruxelles, dans le cadre de la « *Semaine mondiale pour l'harmonie entre les différentes convictions* ».

Déterminées à agir en vue d'un mieux vivre ensemble à Bruxelles, des associations et des personnes qui ont foi en l'Homme participent activement à ce programme, qui s'étale du 1^{er} au 11 février 2019.

Le programme des manifestations est accompagné de propositions de lecture de la part de publications partenaires, dont *entrées libres*.

Le programme est à découvrir sur : <http://elkalima.be/harmony-week-2/>



Le x360 conçu pour votre école

Ultra fin et néanmoins ultra solide, le HP ProBook x360 440 offre une autonomie de batterie, la sécurité et la durabilité exigées par votre classe dans une conception polyvalente à 360° qui s'adapte sans problème à votre façon d'enseigner.

Pour plus d'informations, visitez educationpromo.be



HP ProBook x360 440

- Windows 10 STF
- Écran tactile HD 14 pouces (35,56 cm)
- 128 Go TLC SSD
- Digital Active Pen

Le journal de classe, un compagnon scolaire en évolution

Bernadette PLENNEVAUX¹

Comme chaque année, le SeGEC, en partenariat avec la société Snel, propose plusieurs versions du journal de classe de l'enseignement catholique. Celui-ci rencontre un vif succès, grâce à ses nombreuses possibilités d'exploitation. Focus, ce mois-ci, sur l'outil proposé aux écoles fondamentales.

« Encore des devoirs et des leçons ! » Voilà ce que vous évoque le journal de classe, ce document qui fait partie de vos souvenirs scolaires, avec des indications comme « *Conjuguer le verbe avoir au futur simple* » ou « *Étudier la récitation par cœur* », et parfois « *Copier à tous les temps : je dois écouter en classe* »... Aujourd'hui, il a bien évolué !

Un véritable outil

Le journal de classe a enfilé le costume d'outil pour :

- apprendre à l'élève à devenir autonome dans la gestion de son temps, compétence qui l'aidera par la suite à mieux organiser celui-ci ;
- faciliter sa lecture et son utilisation par l'élève, quel que soit son âge ;
- solliciter une organisation et planification des devoirs et leçons. Ce journal de classe apporte une vision annuelle et hebdomadaire permettant à l'élève de programmer, situer des événements scolaires et personnels dans le temps ;
- devenir plus qu'un document de liaison, mais aussi de communication entre l'école et la maison, permettant à la fois aux parents et aux acteurs de l'école d'intervenir dans celui-ci. Un cadre est réservé à ces derniers afin de pouvoir y inscrire un message/une remarque. Cet espace sollicite la signature des parents, les obligeant à garder un regard sur le travail personnel que leur enfant doit effectuer ;
- utiliser celui-ci comme support d'apprentissage en éveil, en amenant l'élève

à se repérer à travers cette représentation du temps.

Facilité dans la continuité

Grâce aux différentes présentations tout au long des cycles, l'enfant peut trouver une organisation à sa portée facilitant sa rédaction : l'élève de P1/P2 dispose d'un support ligné aidant à l'écriture, ainsi que de petits pictogrammes lui permettant de programmer les activités futures. Une continuité au fil de son cursus vient l'accompagner en le guidant petit à petit, favorisant ainsi la transition vers le secondaire.

À personnaliser

La couverture de ces journaux de classe facilite l'identification au réseau catholique, en reprenant la ligne graphique des productions de la FédéFoC².

Pour les écoles qui le souhaitent, une version permet sa personnalisation par l'insertion d'illustrations (photos de l'école) et de documents relatifs à l'école (ROI, projet d'établissement, informations spécifiques...).

Pratiquement

Les commandes peuvent être effectuées par téléphone ou par mail auprès de la société Snel. Vous pouvez aussi demander un devis en ligne en quelques clics, ou confirmer une commande rapide.

Vous trouverez plus d'informations ci-contre. ■

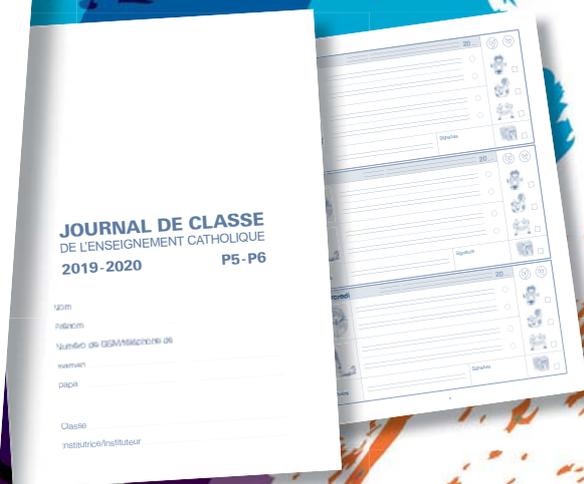
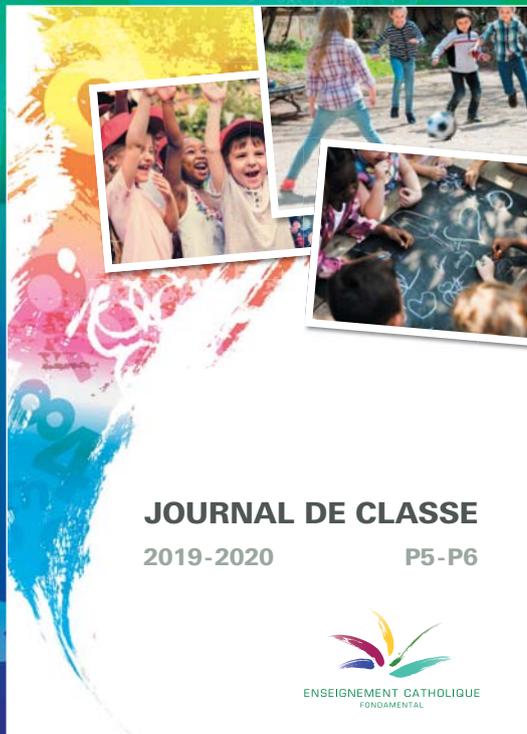
1. Conseillère pédagogique - Service de productions pédagogiques de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique

2. Fédération de l'Enseignement fondamental catholique



Visuels de la version fondamentale

VOTRE NOUVEAU JOURNAL DE CLASSE 2019-2020 ARRIVE

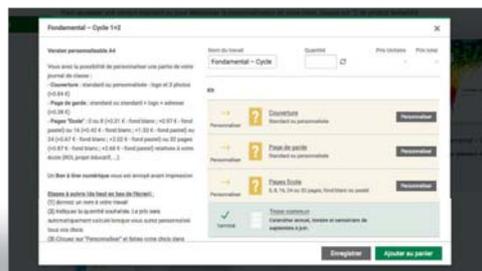


à partir de
2,18 €
pour la version de base

 **0800 / 21 255**

COMMANDEZ, PERSONNALISEZ SUR
www.monjdc.be

Votre journal de classe
fondamental (format A4 : 210 x 297 mm)
est disponible en version
de base ou *personnalisée*.



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



L'humeur de...

Conrad van de WERVE

Sobriété ?

La dinde et les huitres à peine avalées, la galette des rois reste encore à digérer au moment d'écrire ces lignes. Mes collègues, qui accusent encore le coup, sont sur le point d'organiser un repas de midi « détox » : au frigo, les aliments caloriques ! L'heure est aux carottes, concombres, tomates et crudités en tous genres. Mon épouse, pour sa part, pèse les quelques chips qu'elle s'autorise pour l'apéro. La balance affiche 8g ce vendredi soir. Pas de chance pour elle, les garçons picorent la moitié de son bol... Quant aux plus déterminés, ils vont entamer, d'ici quelques jours, leur « tournée minérale ». Après les bulles, ce sera régime eau plate – pétillante, à la limite – pendant... un mois. D'autres, comme une collègue, se privent aussi de sucre pendant la même période !

Au-delà de ces considérations de saison, reconnaissons qu'un peu de sobriété ne fait pas de tort. Nous n'allons pas vous refaire le refrain de la surconsommation, maintes fois entendu. Si on ne peut qu'être d'accord avec un mode de vie plus en retenue, avec une façon de vivre plus en phase avec l'environnement, certains paradoxes sautent aux yeux.

Prenons l'exemple de la voiture : bannis, les vieux moteurs diesel ! D'ici quelques années, ces véhicules auront complètement disparu de la circulation. Ce sera bientôt au tour de ma vieille Renault, 200 000 km au compteur, d'ici fin 2021... si elle tient jusque-là ! Repos mérité

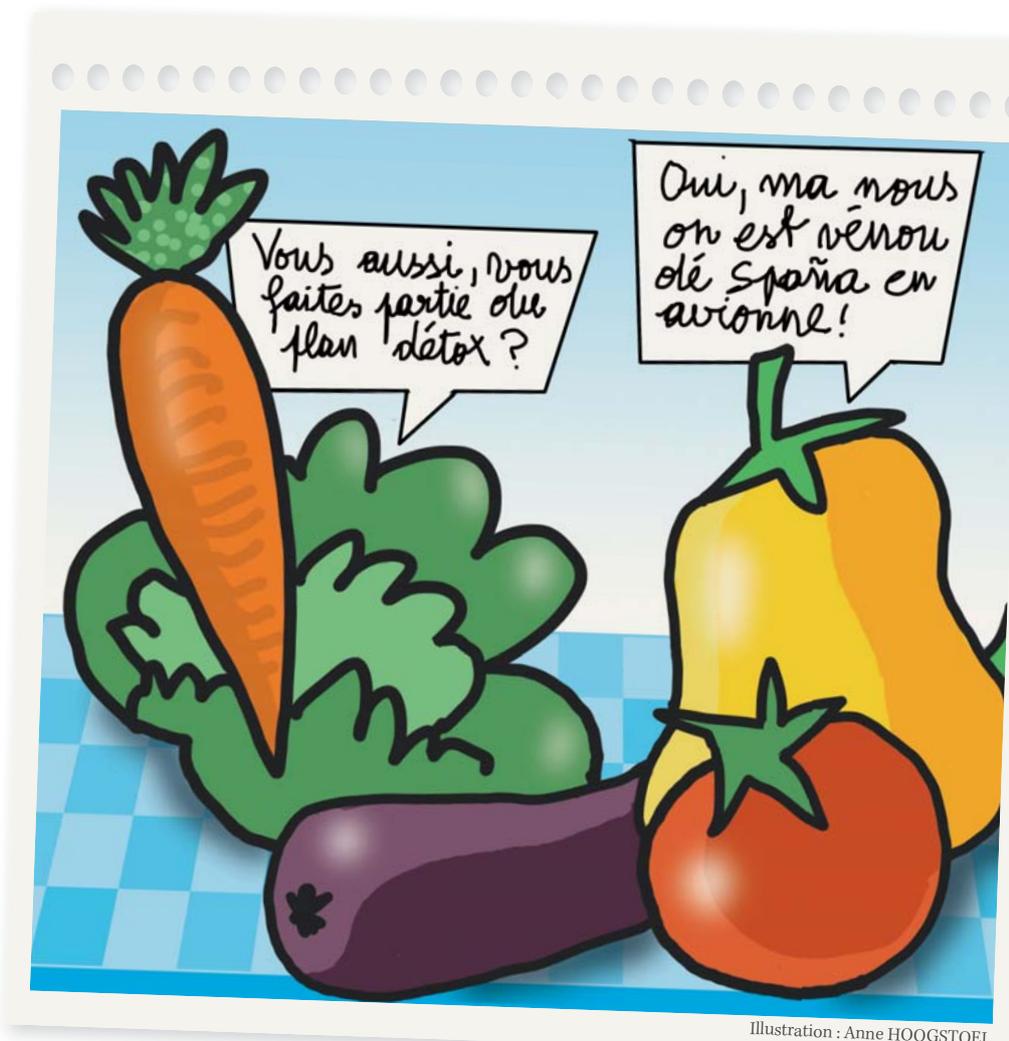


Illustration : Anne HOOGSTOEL

pour elle (*c'est peu dire que nous ne l'avons pas épargnée, combien d'enfants et de kilos de bagages n'avons-nous pas transportés...*), ce sera perte sèche pour moi. Jusqu'à hier, combien de fois les gouvernements n'ont-ils pas promu ce type de véhicules, primes et avantages fiscaux à la clé... avant de le bannir définitivement ?

Certes, l'utilisation de voitures moins polluantes est à encourager, mais le changement de politique à 360 degrés a de quoi surprendre. À pollution zéro et à cout (presque) zéro, il me reste la marche et le vélo... Avec les enfants, pas sûr que ça « puisse le faire » sur la route de l'école ! Bon, je voulais être sobre, c'est raté pour ce billet ! C'est sûr, ce n'était pas ma résolution de début d'année... ■